

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Villes durables : les futures agglomérations de Libreville

GMNN
Libreville/Gabon

ELLES devront être efficaces, écologiques, bas carbone, durables, résilientes face aux changements climatiques. Elles devront par ailleurs résoudre les problèmes d'inondations, des eaux usées, de la pollution plastique en tenant compte des défis environnementaux. Entendu qu'à l'horizon 2030, le Grand Libreville verra sa population passer de 900 000 à 1 300 000 habitants. Il sera donc question d'offrir à ce flux d'individus un cadre de vie sain, agréable, dynamique et résilient. Aussi faut-il aux acteurs de la ville définir collectivement, dès maintenant, un modèle de développement des cités de demain, qui magnifiera aussi les atouts du pays. D'où un atelier sur les villes durables organisé le 19 avril dernier par la Façade maritime du champ triomphal (FMCT). En partenariat avec les ministères de tutelle (Eaux et Forêts, Travaux publics, Urbanisme et Habitat) et

bien d'autres partenaires. Les acteurs de la ville ont ainsi débattu autour de thématiques diverses : "Quel développement urbain durable au Gabon face aux enjeux climatiques ?", "Comment construire durablement au Gabon ?" Chacun allant de son expertise pour apporter des pistes de solutions pour la ville durable de demain. Pour Emmanuel Edane, administrateur du FMCT, la durabilité, c'est aussi développer des modèles adaptés à notre quotidien, à notre climat tropical, suivre une identité culturelle architecturale qui participera à notre stratégie bas carbone. D'où d'ailleurs un partenariat avec l'Ordre gabonais des architectes pour une collaboration qui sollicitera ses membres dans l'édification de la ville durable de demain. Les défis sont donc énormes, comme l'ont reconnu le ministre des Travaux publics et ses collègues délégués aux Eaux et Forêts et à l'Urbanisme et l'Habitat. Mais en uti-



Photo : Jocelyne Abila

Libreville se penche sur l'avenir de son agglomération et de son environnement.

lisant les technologies vertes, le Gabon pourrait y arriver. À la condition que les conclusions auxquelles sont parvenus les acteurs de la ville participent réellement à la construction et à la transformation des villes gabonaises en villes durables. Et qu'elles n'aillent pas meubler les tiroirs.



FONDS AUTONOME NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER (FANER)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement	:	27 Avril 2023
Appel d'offres	:	N°03/FANER/MATERIEL INFORMATIQUE/2023
Nom du projet	:	Acquisition de matériel informatique.
Source de financement	:	Ressources FANER

1. OBJET

Le Fonds Autonome National d'Entretien Routier (FANER) lance un appel d'offres national pour l'acquisition de matériel informatique.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est en lot unique et comprend :

- 01 Serveur ;
- 19 ordinateurs fixes « all in one » ;
- 09 ordinateurs portables ;
- 05 imprimantes laser ;
- 14 imprimantes à jet d'encre ;
- 01 photocopieur A4/A3 y compris trieur ;
- 01 disque de sauvegarde de 5TB ;
- 29 antivirus.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières. Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse cidessous

contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA ou cent mille (100 000) FCFA pour les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

FONDS AUTONOME NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER – FANER
Siège : Vallée Sainte-Marie Galerie «Les Jardins d'Ambre», Blvd Triomphal
1er étage, BP 16 201 - TEL (+241)061002219 / 074736441
Libreville - Gabon

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée cidessus au plus tard le 26 mai 2023 à 10 heures 30 mn et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant hors taxe de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours. Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le 26 mai 2023 à 11 heures dans la salle de réunion du FANER.

L'Administrateur Général de FMCT



Directeur Général des Marchés Publics



Erratum



Photo: AN

Une malencontreuse erreur d'importation nous a conduits à illustrer un article évoquant les progrès des travaux sur la voie de contournement de l'aéroport (L'Union du 19 avril 2023) avec une photo de personnels de la SAG (Société autoroutière du Gabon). Or ces derniers n'interviennent pas sur ce chantier. Toutes nos excuses à la SAG et à nos lecteurs.